



**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**  
**MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**  
**MAPA/PT/DECV/12-21**

**1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**

**Pouvoir adjudicateur :** COMMUNE DE SAINTE-ANNE  
Hôtel de Ville - Place Schœlcher  
97180 Sainte-Anne  
Tél. 0590 85 59 94 / Fax : 0590 85 48 94  
Email : [commande.publique@ville-sainteanne.fr](mailto:commande.publique@ville-sainteanne.fr)

**Représentant du pouvoir adjudicateur :** Le Maire, Monsieur Christian BAPTISTE

**2 - OBJET DU MARCHÉ**

La présente consultation concerne la réalisation l'Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Sainte-Anne.

**3 – PROCEDURE DE PASSATION**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

**4 – CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ**

**4-1 Technique d'achat**

Il s'agit d'un marché ordinaire.

**4-2 Décomposition**

Les prestations ne sont pas décomposées en lots, car l'allotissement risquerait de rendre leur exécution techniquement plus complexe et financièrement plus coûteuse.

**4-3 Prix et règlement du marché**

Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire, selon les stipulations de l'acte d'engagement et du Détail du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

**4-4 Durée et délai d'exécution du marché**

Le délai d'exécution de la prestation est fixé par le candidat dans l'acte d'engagement.

**7 - RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville.  
Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**8- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de consultation.

## **8- ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES**

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

## **9 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Les offres devront parvenir à la Mairie de SAINTE-ANNE au plus tard avant le :  
**Lundi 15 novembre 2021 à 12 heures** (heure Guadeloupe).

## **10 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES**

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

**Prix des prestations : 45 %**

**Valeur technique : 40 %**

**Délai d'exécution : 15 %**

## **11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

## **12 - RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Guadeloupe  
6 rue Victor Hugues  
97 100 BASSE-TERRE  
Téléphone : 05.90.81.45.38  
Télécopie : 05.90.81.96.70  
Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

## **13 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION**

Le vendredi 15 octobre 2021.